

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2021/10/05/2021022124/justel>

Dossier numéro : 2021-10-05/02

Titre

5 OCTOBRE 2021. - Arrêté ministériel accordant les dérogations visées à l'article 36, 7°, de la loi du 14 août 1986 relative à la protection et au bien-être des animaux (TRADUCTION)

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 12-10-2021 page : 106905

Entrée en vigueur : 22-10-2021

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. (NOTE : pas de version française, voir version néerlandaise)